

*Règlement d'exposition 2011 (attention aux changements pour les médailles)
Championnat B.P.C.*

1. Les éleveurs de tous pays, de toutes fédérations sont admis.
 2. Seules les cages réglementaires (adaptées à la race), seront acceptées à l'enlogement. Les cages Gloster et Norwich à fond vert (couleurs réglementaires) sont autorisées. Pour les étrangers, les cages officielles de leur pays seront acceptées.
 3. Le fond de la cage sera garni de sable blanc ou brun.
 4. Les oiseaux seront pourvus de graines pour 24 heures au moins.
 5. Le comité décline toute responsabilité pour la perte, le vol et l'envoi des oiseaux.
 6. UN championnat est prévu dans chaque race. En classe A, DEUX championnats sont décernés en Bossu Belge (séries 1-2 et séries 3-4-5), en Fife, en Border, en Norwich et en Yorkshire. - (Intensif & Schimmel)
 7. Minimum requis pour les médailles :
 - en classe A et B : 90 pts pour OR, ARGENT et BRONZE. Un point doit toujours séparer une médaille d'or et une médaille d'argent ;
 - en classe D : 360 pts pour OR, ARGENT et BRONZE (harmonie comprise) ;
 - en classe E (duo) : 180 pts pour OR, ARGENT et BRONZE (harmonie comprise) ;Il doit toujours exister un point d'écart entre les médailles d'or, d'argent et de bronze en stam et en duo. En cas d'ex-æquo, c'est le stam (ou le duo) qui compte le plus de points d'harmonie qui est déclaré vainqueur.
- ATTENTION ! : Toutes les médailles d'Or seront honorées. Les médailles d'Argent et de Bronze reçoivent un signe distinctif en classe A, D et E.
8. Chaque exposant recevra un prix.
 9. L'inscription d'un mâle ou d'une femelle l'est sous la responsabilité de l'amateur.
 10. LIPOCHROME : sont considérés lipochromes, tous les unicolores complètement jaune, blanc ou rouge dont une ou plusieurs taches mélanines ne dépassent pas 10 %. Attention à la classe 2 en Bossu Belge, la moindre petite tache n'est pas tolérée !
MELANINE : sont considérés mélanines, tous les unicolores complètement vert, brun, bleu, agate ou isabelle dont une ou plusieurs taches lipochromes ne dépassent pas 10 %.
PANACHE : sont considérés panachés, les oiseaux possédant une ou des taches qui dépassent les 10 %.
 11. Un oiseau blanc est toujours considéré comme schimmel.
 12. Les cas non prévus au règlement, de même que les litiges éventuels, seront tranchés par le conseil d'administration.
 13. En enlogant ses oiseaux, l'amateur déclare se soumettre au présent règlement.
 14. Distance entre les perchoirs des cages : Border, Fiorino = 10,2 cm ; Raza, Fife, Hoso = 8, 8 cm ; Gloster (petite cage) = 7,5 cm ; Scots Fancy = 13 cm ; Norwich = 8 cm ; Frisé du Nord, Padovan, AGI, Parisien = 13 cm. Toupet allemand, Lizard, Crest = 12 cm. La mangeoire incorporée à la cage se place à droite, l'abreuvoir (hauteur 10 cm et 35 mm de diamètre) à culot blanc, avec ou sans anneau, sera à gauche. Les étiquettes seront collées à droite sur le devant des cages.

Le duo (classe E) :

les deux oiseaux doivent être semblables en ce qui concerne :

- La couleur de fond en tenant compte du facteur intensif/schimmel ;
- La mélanine (pigment) : donc 2 bruns, 2 verts, 2 bleus,...
- Le sexe (pour le moins que la différence soit visible)

Harmonie du duo : de 0 à 3 points. L'harmonie est de 3 points dant on retire la différence de pointage entre les deux oiseaux. Exemple : 90 et 90 = harmonie du duo : 3 pts ; 89 et 89 = harmonie du duo : 3 pts ; 90 et 89 = harmonie du duo : 2 pts.

En cas d'égalité du total des points (points + harmonie du duo), c'est le Juge qui décide quel duo sera champion, et il le mentionnera sur la fiche de jugement.